



Consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale de l'année 2020 au Burundi

Numéro 003 du 18/05/2020

BULLETIN BIMENSUEL SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL DE 2020 AU BURUNDI

INTRODUCTION

Le Burundi approche un grand rendez-vous électoral prévu pour le 20 mai 2020. Dans ce bulletin qui couvre la période du 1^{er} au 15 mai 2020, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring électoral des violations des droits de l'homme ont relevé des allégations de violations, des violations et atteintes aux droits de l'homme, des faits sécuritaires liés à l'intolérance politique ainsi que d'autres irrégularités liées au processus électoral.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, nous avons documenté au moins 1 membre du CNL tué, 2 membres du CNL enlevés, 15 membres du parti CNL torturés dont 1 femme, 146 personnes arrêtées arbitrairement dont 143 membres du parti CNL y compris 4 femmes, 1 membre du parti UPRONA et 2 personnes dont l'appartenance politique n'a pas été identifiée.

Nous avons également enregistré au moins 13 personnes blessées lors des affrontements entre des membres des partis politiques.

Ce bulletin revient également sur les fraudes dans la constitution des listes des membres des bureaux de vote, la partialité des agents des institutions de l'Etat dans le processus électoral, les destructions méchantes de biens appartenant aux membres de partis politiques ainsi que la politique menée en milieu scolaire.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, nous avons constaté une vague d'arrestations illégales et emprisonnements abusifs contre des membres du parti CNL en particulier des candidats aux élections communales, législatives et sénatoriales ou des représentants de ce parti à différents niveaux administratifs.

Ainsi, parmi ces personnes arrêtées, 26 ont été par la suite abusivement détenues dans différentes prisons du pays dont 25 membres du parti CNL et 1 membre du parti UPRONA.

Ce bulletin émet des recommandations à l'endroit de toute personne pouvant influencer pour le changement au Burundi.



GRANDS TITRES DU BULLETIN

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE

II. FAITS SECURITAIRES LIES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PENDANT LES CAMPAGNES ELECTORALES

III. LES FAITS MARQUANT LA PARTIALITE DES ORGANES DES ELECTIONS ET AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES

IV. DE LA POLITIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME : Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : cosome.cosome@gmail.com . Consultez aussi les sites web : www.cosome.org, www.ligue-iteka.bi, www.forscburundi.org, www.sostortureburundi.org, www.aprodhasbl.org & www.acatburundi.org

CONTENU

INTRODUCTION.....	1
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE	4
I.1. DES PERSONNES TUEES.....	4
I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....	4
I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ELEMENTS DE LA MILICE IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS	5
I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ELEMENTS DE LA MILICE IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS	7
II. FAITS SECURITAIRES LIES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PENDANT LES CAMPAGNES ELECTORALES	14
II.1. DES ATTAQUES ET AFFRONTLEMENTS ENTRE LES MEMBRES DES PARTIS POLITIQUES.....	14
II.2. DES DESTRUCTIONS MECHANTES LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE.....	18
III. LES FAITS MARQUANT LA PARTIALITE DES ORGANES DES ELECTIONS ET AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES	18
III. 1. FRAUDES DANS LA CONSTITUTION DES LISTES DES MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE	18
III.2. LES RESPONSABLES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES QUI EXHIBENT LEUR PARTIALITE.....	19
III.2.1. La Justice	19
III.2.2. La Police	20
III.2.3. La CENI.....	20
IV. DE LA POLITIQUE EN MILIEU SCOLAIRE.....	21
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé Santee</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Force pour la Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
DCEFTP	: <i>Direction Communale de l’Enseignement, de la Formation Technique et Professionnelle</i>
DPAE	: <i>Direction Provinciale de l’Agriculture et de l’Elevage</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FRODEBU	: <i>Front pour la Démocratie au Burundi</i>
GMIR	: <i>Groupe Mobile d’Intervention Rapide</i>
IT	: <i>Immatriculation Temporelle</i>
ISTEEBU	: <i>L’Institut de Statistiques et d’Etudes Economiques du Burundi</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie</i>
OTB	: <i>Office du Thé du Burundi</i>
STEB	: <i>Syndicat des Travailleurs de l’Enseignement du Burundi</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>

I.1. DES PERSONNES TUEES

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ELEMENTS DE LA MILICE IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ELEMENTS DE LA MILICE IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 7 mai 2020, au chef-lieu de la commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Gilbert Kibuye, membre du parti CNL et résidant dans cette localité, a été enlevé par deux personnes en tenue civile à bord d'une voiture de type TI aux vitres teintées sans numéro d'immatriculation. Selon des sources sur place, la victime se rendait au bureau de la commune Nyabiraba pour vérifier la publication des bans pour son mariage prévu le 28 mai 2020.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE

I.1. DES PERSONNES TUEES

Un membre du parti CNL tué en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 5 mai 2020, dans la rivière Ruvyironza, sur la colline Musongati, zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro, un corps sans vie de Richard Havyarimana, âgé de 32 ans, responsable du parti CNL sur la colline Mbogora, zone Muyange, commune Nyabihanga, province Mwaro, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des signes de coups de poignard et a été enterré le même jour en présence de sa femme et du chef de

colline. Les mêmes sources dévoilent que, dans la nuit du 3 au 4 mai 2020, vers 2 heures du matin, Richard Havyarimana avait été enlevé de chez lui et embarqué à bord d'un véhicule de type Probox sans numéro d'immatriculation par un groupe de jeunes Imbonerakure dont Dieudonné Nsengiyumva alias Rwembe, responsable des Imbonerakure en commune Nyabihanga, et un pré-nommé Boris. Ces Imbonerakure se sont introduits par force dans sa chambre à coucher à travers la fenêtre après en avoir cassé les vitres et ont blessé la femme de la victime au niveau de la bouche. Les deux présumés auteurs ont été arrêtés par la police et détenus au cachot du parquet à Mwaro.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Kanyosha, province de Bujumbura rural

En date du 10 mai 2020, vers 11 heures, tout près de la paroisse Buhonga, Bienvenu Ciza, membre du CNL dans la localité de Benga, zone Kiyenzi en commune Kanyosha province Bujumbura rural, a été enlevé après la messe dominicale par des hommes armés de fusils en tenue policière à bord d'un véhicule de type Pick-up aux vitres teintées sans numéro d'immatriculation. Selon des sources sur place, la victime s'apprêtait à rejoindre d'autres militants de son parti dans la commune Matana pour un meeting tenu par Agathon Rwaswa, président dudit parti.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ELEMENTS DE LA MILICE IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

Un membre du parti CNL torturé en commune Ntega, province Kirundo

En date du 1^{er} mai 2020, sur la sous-colline Gasyogo, colline Kanywagu, zone Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, un membre du parti CNL nommé Sindakira a été passé à tabac par Jean Baptiste Ndindabahizi et Léonidas Bigirimana, tous Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir enseigné l'usage du bulletin de vote aux membres de son parti.

Un membre du parti CNL torturé en commune Mutaho, province Gitega

En date du 1^{er} mai 2020, sur la colline Kinyinya, commune Mutaho, province Gitega, Samuel Niyonkuru, mobilisateur du parti CNL, a été battu par un groupe des Imbonerakure commandé par un certain Pierre. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont dépouillé de son matériel didactique.

Un membre du parti CNL torturé en commune Matongo, province Kayanza



En date du 3 mai 2020, vers 23 heures, sur la colline Burarana, commune Matongo, province Kayanza, Lydia Ntunzwenimana, conseillère communale de Matongo élue de la coalition Amizero y'Abarundi et mobilisatrice du parti CNL, a été

rouée de coups chez elle par des Imbonerakure en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, elle a été soignée au CDS Burarana.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 4 mai 2020, sur la colline et zone Buhindo, commune Murwi, province Cibitoke, Félicien Nzokira et Alexis Mugisha, membres du parti CNL, ont été battus et blessés par des jeunes de la milice Imbonerakure conduits par Albert Barusasiyekoko, chef de zone Buhindo en compagnie de Symphorien Niyorugira, responsable zonal et Evariste alias Righetura, responsable collinaire sur la même colline. Des sources sur place rapportent qu'ils ont été accusés de n'avoir pas adhéré au parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Muyinga

En date du 4 mai 2020, sur la colline Higiyo, commune et province Muyinga, Jean Bosco Minani, membre du parti CNL, a été frappé violemment par des jeunes Imbonerakure surnommés Petit, Nyasibu et Basusu qui l'accusaient d'avoir participé à un meeting du parti CNL. Après l'avoir battu, ils l'ont conduit au cachot de Muyinga où il a passé une semaine avant d'être transféré à la prison de Muyinga en date du 12 mai 2020. Selon des sources sur place, la victime présente de graves blessures au niveau des fesses qui l'empêchent de s'asseoir. Malheureusement, le service de santé de la prison a refusé de la soigner car elle nécessite des soins qui ne sont pas disponibles sur place. Elle devait être transférée

à l'hôpital de Muyinga mais les policiers ont refusé de l'escorter.

Trois membres du parti CNL torturés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 4 mai 2020, vers 15 heures, en commune Bukinanyana, province Cibitoke, Thaddée Minani de la colline Nyamyeha, Emmanuel Bigirimana de la colline Nyarubugu et Eliphaz Mpawenimana de la colline Giserama, tous mandataires politiques du parti CNL dans ladite commune, ont été passés à tabac par le Commissaire de Police Chef Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika et sa garde, lors de son passage dans ces collines. D'après des témoignages sur place, Gervais Ndirakobuca, Administrateur Général du Service National de Renseignement (SNR), les a obligés d'enlever leurs uniformes du parti CNL qu'il considérait comme des déchets et leur a fait porter les uniformes du parti CNDD-FDD dignes de vrais patriotes. De plus, il leur a intimé l'ordre d'aller montrer aux autres membres du parti CNL que s'ils veulent vivre dans la sérénité ils doivent obligatoirement changer d'uniformes de parti et qu'au cas contraire ils verront qui il est.

Trois membres du parti CNL torturés en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 6 mai 2020, sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke, avant l'arrivée de l'honorable Agathon Rwasa à Rugombo pour y faire la campagne électorale, Térrence Nzeyimana, Hassan Ndinzayaha et Pascal Misago, tous membres du parti CNL, ont été battus par un groupe d'Imbonerakure munis de gourdins et de bars de fer et en tenues policière et militaire. Ce groupe était dirigé par Antoine

Mbonimpa, chef de zone cibitoke et responsable communal du parti CNDD-FDD

Deux membres CNL torturés en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 7 mai 2020, vers 15 heures, sur la colline, commune et province Rugombo, Claude Manirakiza, secrétaire du district sanitaire Rugombo-Mugina et David Nduwayo, tous membres du parti CNL, ont été roués de coups par le commissaire communal à Rugombo pré-nommé Freddy et les a conduits au cachot de police de Cibitoke. D'après des témoins sur place, le commissaire communal de police avait convoqué les victimes par téléphone de se présenter à son bureau à la suite de leur participation dans un meeting du parti CNL tenu dans cette commune le 6 mai 2020 par le Président du parti Agathon Rwasa. Pendant les séances de torture, les victimes étaient accusées de diffamation.

Un membre du parti CNL torturé en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 8 mai 2020, sur le pont Mugere, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Ezéchiel Iradukunda, membre du parti CNL dans la commune Kabezi, a été blessé au niveau de la tête par des jeunes Imbonerakure dirigés par Jules Ndayishimiye natif de Gakungwe dans la commune Kabezi. Selon des sources sur place, la victime a été interceptée lorsqu'elle rentrait chez lui après un meeting du parti CNL tenu en commune Kabezi par Agathon Rwasa.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ELEMENTS DE LA MILICE IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 1^{er} mai 2020, sur les collines Kibonobono et Kaduduri, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Fabrice Banderembako, secrétaire du parti CNL sur la colline Kibonobono et Eddy Nicayenzi, tous candidats députés dans la province Kirundo, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Fébronie Niyinganza, administrateur de la

Commune Bwambarangwe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir utilisé des mégaphones lors de la campagne électorale du parti CNL dans la localité de Mutsibo. Les mêmes sources précisent qu'ils ont été détenus au cachot du poste de police à Bwambarangwe et qu'Eddy a été relâché le même jour tandis que Fabrice a été libéré cinq jours après.

Quatre membres

du parti CNL arrêtés en commune Mutaho, province Gitega

En date du 2 mai 2020, sur la colline Nyabisaka, commune Mutaho, province Gitega, Salvator

Ndayikengurukiye, Zacharie Nahimana, Gérard Nkeshimana et Jérôme Ndimurirwo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, après avoir dénoncé la distribution opaque des cartes d'électeurs, ils ont été accusés de perturber le processus électoral. Les mêmes sources, indiquent qu'ils ont été interrogés au poste de police à Mutaho avant d'être conduits au cachot de la Police judiciaire à Gitega.

Quatre membres du parti CNL et un membre du parti UPRONA arrêtés en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 3 mai 2020, vers 20 heures, dans un bar situé au centre d'Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, des policiers se sont introduits dans ledit bar et ont tiré en l'air. Selon des sources sur place, dans la matinée du 4 mai 2020, Vianney Kwizera, Franck Ndayishimiye, André Ndirahisha, Ida Bukeyenza, tous membres du parti CNL et Pierre Claver Gatore, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, ont été arrêtés par des policiers qui les accusaient d'avoir tenu la campagne électorale dans un bar situé au centre d'Ijenda, en date du 3 mai 2020, en dehors des heures prévues par le code électoral. Le parquet de la République dans cette province affirme qu'ils sont poursuivis pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et qu'ils ont été transférés à la prison centrale de Bujumbura à Mpimba en date 12 mai 2020.

Deux personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province de Bururi

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mutaho, province Gitega

Quatre membres du parti CNL et un membre du parti UPRONA arrêtés en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Deux personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province de Bururi

En date du 3 mai 2020, vers 16 heures, au centre de Kiremba, commune et province de Bururi, Rwagatore, enseignant au Lycée Kiremba-Sud et un jeune étudiant de l'Université des Grands Lacs, campus Kiremba, membres du parti CNL dans cette commune, ont été arrêtés par le Gouverneur de Bururi, Frédéric Niyonzima accompagnés par des militaires et des policiers. Selon des sources sur place, Rwagatore a été accusé d'avoir pris des photos quand le gouverneur de province de Bururi tentait de perturber une campagne électorale des membres du parti CNL, devant un bistrot, au parking de Kiremba. Quant au jeune étudiant, il a été arrêté après avoir salué le Gouverneur par une salutation du parti CNL. D'après les mêmes sources, toutes les deux victimes ont été conduites au cachot du commissariat de police de Bururi.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 4 mai 2020, au quartier Yoba, commune et province Gitega, Jérôme Mpfayokureka, Ismaël Niyokwizigirwa, Gilbert Ndinzemenshi, Arafat Smith Uwimana, Egide Bizimana et Emmanuel Sinzinkayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Va-

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rutana

lentin Nahimana, administrateur communal de Gitega en complicité avec des policiers et ont été détenus au cachot du commissariat provincial de po-

lice à Gitega. Des sources sur place, révèlent que les victimes ont été accusées par des Imbonerakure d'avoir empêché les gens de prendre les nouvelles cartes d'électeurs.

Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega

En date du 4 mai 2020, sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega, Samson Gahungu, gestionnaire de l'hôpital Kibimba, a été arrêté par Alexis Manirakiza, administrateur communal de Giheta en l'accusant d'avoir déchiré la photo d'Evariste Ndayishimye qui était affichée sur le kiosque de l'hôpital. Selon des sources sur place, la victime s'est expliquée en disant qu'elle ne l'a pas déchirée mais qu'elle l'avait enlevée car elle était affichée dans un établissement public. Plus tard, la photo a été collée sur une boutique située tout près de cet hôpital.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rutana

En date du 4 mai 2020, sur la colline Gifunzo, zone Rutana, commune et province Rutana, Jean Bosco Nizigiyimana, enseignant à l'ETS Kiryama et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police de Rutana pour avoir déchiré la photo des candidats du parti CNDD-FDD et de l'UPRONA se trouvant sur le bulletin de vote au moment où il enseignait le programme de son parti. Selon des sources sur place, en date du 7 mai 2020, il a comparu devant le TGI Rutana dans un dossier de flagrance et a demandé au siège d'attendre son avocat. Les mêmes sources indiquent qu'il a été condamné malgré tout à une peine de servitude pénale d'emprisonnement de 6 mois et d'une amende de 800 000 francs burundais

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée du 4 mai 2020, au chef-lieu de la commune Ntega, commune Ntega, province Kirundo, deux membres du parti CNL, Juvénal Sinibagiye et Juvénal Ntatinurugamba de la colline Ntega ont été arrêtés par Lieutenant-colonel Singirankabo, commandant du camp Mutwenzi. Selon des sources sur place, vers 19 heures, Déo Ndayizeye aussi membre du parti CNL a été

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dix-neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Trente membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

arrêté au bar Ntega par le commissaire provincial de la police en connivence avec le commandant du camp Mutwenzi. Ces militants membres du bureau communal ont été accusés d'avoir pris part aux affrontements entre les membres du parti CNL et du parti CNDD-FDD.

Dix-neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 5 mai 2020, en commune Kabezi, province Bujumbura rural, Didace Barandereka, Vianney Manirakiza, Célard

Nahimana, Ferdinand Sinkibagira, Fabrice Manirakiza, Tiendon Nyambere, originaires de la colline Gitenga, zone Kabezi Salvator Kwizera, Juvénal Iradukunda, Raymond Nzambimana, Bonaventure Haturungimana, Vincent Nduwayezu et Léonard Niyongabo, originaires de la localité de la zone Migera, commune Kabezi ainsi qu'Alexis Ndayizeye, Jean bosco Ngendakumana, Christophe Hagabimana, Vénérand Ndayiragije, Eugène Ntungane, Jean Berchmans Nyabenda et Ferdinand Gikirabakira, originaires de la localité de Kimina, zone Mubone, commune Kabezi, ont été arrêtés sur leurs collines respectives par des policiers sur l'ordre d'Espérance Habonimana, administrateur de la commune Kabezi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détention illégale d'armes et de vouloir perturber la sécurité, mais aucune arme n'a été saisie après les opérations de perquisition effectuées à leurs domiciles par la police.

Trente membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée du 5 mai 2020, sur les collines Rukore et Ntega, commune Ntega, province Kirundo, trente membres du parti CNL ont été arrêtés par Philippe Ngabonziza alias Murovyi, administrateur de la commune Ntega et détenus au cachot du commissariat de Ntega, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, douze parmi eux ont été par après transférés au cachot du parquet de Kirundo par l'administrateur communal à bord de son véhicule.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

En date du 5 mai 2020, sur la colline Kinyovu, commune Nyamurenza, province Ngozi, des membres du parti CNL, Nduwimana Georges, Elie, Léonidas, Nzitunga, Immaculée et Claudine, ont été arrêtés et enfermés dans les enceintes du CDS Kinyovu sur l'ordre de l'administrateur de la commune et de Gérard Nsabayumva alias Mutwe, chef du poste de police à Nyamurenza lorsqu'ils revenaient d'une campagne électorale de leur parti. Selon des sources sur place, ces victimes ont été conduites par après au chef-lieu de la commune Nyamurenza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural



En date du 5 mai 2020, vers 17 heures, sur la RN7, Cathy Kezimana, âgée de 43 ans, candidate du parti CNL aux élections législatives en province Bujumbura rural, a été arrêtée par le commissaire provincial de police en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Cathy Kezimana, rentrait en Mairie de Bujumbura après une campagne électorale tenue à Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Elle a été interrogée au parquet de Bujumbura avant d'être conduite à la prison centrale de Mpimba, le même jour. Elle a été accusée d'incitation à

l'insurrection et d'avoir insulté Diomède Ndbahinyuye, administrateur de la commune Mugongo-Manga.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 5 mai 2020, vers 10 heures, sur la colline Kagozi, zone et commune Mwumba, province Ngozi, Vincent Miburo, Révérien Hosiriho, Désiré Irankunda et Donatien Nkurunziza ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Mwumba par le commissaire communal de police.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 5 mai 2020, vers 17 heures, sur la RN7, Cathy Kezimana, âgée de 43 ans, candidate du parti CNL aux élections législatives en province Bujumbura rural, a été arrêtée par le commissaire provincial de police en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Cathy Kezimana, rentrait en Mairie de Bujumbura après une campagne électorale tenue à Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Elle a été interrogée au parquet de Bujumbura avant d'être conduite à la prison centrale de Mpimba, le même jour. Elle a été accusée d'incitation à l'insurrection et d'avoir insulté Diomède Ndbahinyuye, administrateur de la commune Mugongo-Manga.

En date du 5 mai 2020, vers 10 heures, sur la colline Kagozi, zone et commune Mwumba, province Ngozi, Vincent Miburo, Révérien Hosiriho, Désiré Irankunda et Donatien Nkurunziza ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Mwumba par le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale en date du 4 mai 2020 et de troubler l'ordre public en date du 5 mai 2020. Selon les mêmes sources, un Imbonerakure, représentant collinaire du parti CNDD-FDD s'est introduit dans le domicile de Vincent et l'a accusé d'avoir tenu des réunions illégales puis a tenté de l'arrêter quand il a résisté, blessant cet Imbonerakure. Ce dernier est parti pour appeler ses collègues qui sont intervenus en masse. Quant à Vincent, il a également eu un soutien de ses voisins, ce qui a provoqué des affrontements entre les deux camps. Craignant que la situation risquait de dégénérer en défaveur des Imbonerakure, d'autres membres du CNDD-FDD ont appelé le commissaire communal de police en intervention.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Burambi, province Rumonge

En date du 5 mai 2020, sur la colline Gahinda, commune Burambi, province Rumonge, Yves Maniriho, Clovis Hakizimana, Elie Kubwimana et Christian Munezero, tous mobilisateurs

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Burambi, province Rumonge

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

Rumonge.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 5 mai 2020, vers 13 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Moïse, membre du parti CNL, originaire de la province Bujumbura rural qui était chargé de la sonorisation dans la campagne électorale dudit parti, a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Buhiga par le surnommé Nono, responsable provincial du SNR, puis

transféré le lendemain au commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir lancé de propos injurieux aux militants du parti CNDD-FDD au centre de Buhiga lors de son passage.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

collinaires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par François Sinzinkayo, Elie Nihorimbere et un prénommé Gervais sur l'ordre d'Isaac Ndikuriyo, secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot de la PJ

Dans la matinée du 6 mai 2020, sur la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Sindayigaya surnommé Bokiro, responsable du parti CNL sur cette colline, a été arrêté pour détention illégale d'armes et détenu au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par des Imbonerakure Bigirimana, Sakubu et le prénommé Veromo accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après qu'un petit sac contenant 7 grenades ait été trouvé sur le toit de sa maison, lors d'une fouille perquisition opérée par ces Imbonerakure et policiers. Cependant, les habitants de cette localité ont affirmé avoir vu ces Imbonerakure en possession d'un petit sac la nuit du 5 mai 2020, la veille de cette opération.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

En dates du 6 et du 7 mai 2020, sur la colline Mugutu, zone Gitaba, commune et province Makamba, Paul Minani, Léonidas Nahumuremyi, Léonidas Nyandwi, Zébédé Nitereka, Ndayishimiye et Fidèle alias Kibada, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers après avoir résisté à des attaques des Imbonerakure perpétrées à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces attaques ont

été commanditées par Prospère Nduwamahoro, chef de zone Gitaba, en collaboration avec les jeunes Imbonerakure. Ces membres du CNL ont été conduits au cachot du commissariat communal de Makamba.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

En date du 7 mai 2020, vers le soir, sur les collines Gitanda et centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Jonas Ndaruseheye, responsable collinaire du parti CNL, sur la colline Gitanda,

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 7 mai 2020, vers le soir, sur les collines Gitanda et centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Jonas Ndaruseheye, responsable collinaire du parti CNL, sur la colline Gitanda, zone Muramba et Philémon Nsen-giyumva, responsable collinaire du parti CNL

de Gitanda. Ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 8 mai 2020, sur la colline et commune Giharo, province Rutana, un prénommé Jacques, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une maison d'un Imbonerakure prénommé Alexis connu sous le sobriquet de Kajagari. Les mêmes sources précisent que ce, Jacques est le frère de Denise Bahendubona, administrateur de la commune Giharo et qu'il recevait souvent des menaces de sa part lui intimant l'ordre de quitter le parti CNL sous peine d'en subir les conséquences.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 9 mai 2020, vers 13 heures, au Lycée communal de Bugendana, commune Bugendana, province Gitega, Pierre Claver Ruvugusi, responsable du parti CNL à Bugendana et Mutaho, Ezéchiel Bitariho, chargé de l'information au parti CNL à Bugendana et Mutaho, Bonaventure Ndikumana candidat député de la province de Gitega et Clément Nzeyimana, ont été arrêtés par le Commissaire communal de police et le président de la poste de police de CECI Bugendana sur l'ordre du député Lazare Mvuyekure et Béatrice Bukuru, administrateur de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir arboré la photo de Rwaswa et des logos du parti CNL. Les mêmes sources, affirment que le commissaire communal et le président de la CECI à Bugendana ont remis les victimes au commissaire provincial qui les a par la suite conduites au cachot du commissariat provincial.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 9 mai 2020, vers 11 heures, au centre de la colline Jani, zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, le prénommé Alexandre alias Kigori, enseignant à l'ECOFO Jani et catéchiste, a été arrêté lorsqu'il était en train d'enseigner les écoliers chrétiens catholiques préparant leur communion par un Imbonerakure alias Mafire en collaboration avec un policier. Il a été conduit au cachot du poste de police de la commune Gasorwe avant d'être transféré au cachot de la PJ à Muyinga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser dans la propagande une carte de vote sur laquelle la case du parti CNDD-FDD avait enlevée.

Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 9 mai 2020, vers 20 heures, sur la colline Kibuye, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, Nestor Ndayizeye, Sylvestre Nyabenda, Daniel Ntunzwenayo, Joseph Manirakiza, Salvator Ndayishimiye, Oscar Niyonzima, Richard Twizerimana, Samuel Niyongabo et sylvestre Ndereyimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un groupe d'environ 300 Imbonerakure de différentes collines de cette commune munis de machettes, de lances, de flèches et de gourdins. Ce groupe dirigé par

le prénommé Georges, chef des Imbonerakure dans cette commune, était accompagné par une vingtaine de policiers. D'après des sources sur place, les victimes ont été accusées d'atteinte à la sécurité publique et de détention de stupéfiants car ces Imbonerakure étaient en effet en possession d'un sac de chanvre qu'ils prétendaient avoir saisi dans les ménages de ces membres du parti CNL. Les victimes ont été d'abord conduites vers 22 heures au cachot de la PJ avant d'être transférées à la prison de Ngozi vers 2 heures du matin.

Dix membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 9 mai 2020, vers 14 heures, à la frontière des collines Ruyaga et Gahororo, commune Kiremba, province Ngozi, Gorgon Miburo, représentant régional du parti CNL dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Karusi, a été arrêté par des Imbonerakure armés de machettes et de bâtons en collaboration avec des policiers. Selon des sources sur place, la victime, accusée d'être en possession de la drogue, a été ligotée et frappée violemment avant d'être acheminée à la prison de la province Ngozi, vers 2 heures du matin. Avant son arrestation, précisent les mêmes sources, ces Imbonerakure ont fouillé sa maison sans rien trouver de suspect avant de saisir malgré tout sa moto. Par après, neuf membres du parti CNL se sont approchés pour demander la raison de l'arrestation de Gorgon Miburo et ont été aussi arrêtés. Ces dix membres du parti CNL sont restés immobilisés dans cette localité jusque vers 1 heure du matin avant que le commissaire provincial de la police n'arrive pour les conduire à la prison de Ngozi.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 10 mai 2020, vers 2 heures du matin, sur les collines Mubira et Rimiro, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Jacques Nahayo, Adrien Ndikuryayo, Jean Marie Nkurikiye, Leonidas Kangoye, Moussa Misigaro, Jonathan Nibirantije, Antoine Mbonibaruta et Ferdinand Kazungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits au cachot de la commune Ruhororo par des Imbonerakure de ces collines. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir perturbé l'ordre public.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 10 mai 2020, sur la colline Mangoma, zone Mugano, commune Giteranyi, province

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Ruhororo, province Ngozi

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Giteranyi, province Muyinga

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga

Muyinga, Jean Mpawenimana, Amos Nshimiri- mana et Juvénal Ntirampeba, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Giteranyi par Jacques Mbonabuca, chef de colline Mangoma en collaboration avec des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir coupé les bananiers de ce chef de colline.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga

En date du 11 mai 2020, sur la colline Nyagatovu, commune et province Muyinga, huit membres du parti CNL dont Prosper Ndayisenga, représentant du parti CNL en commune Muyinga, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Muyinga par des policiers. Selon des sources sur place, ces membres du parti CNL dont quatre hommes et quatre femmes rentraient d'un meeting du parti CNL tenu au chef-lieu de la commune et province Muyinga.

II. FAITS SECURITAIRES LIES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PENDANT LES CAMPAGNES ELECTORALES

II.1. DES ATTAQUES ET AFFRONTLEMENTS ENTRE LES MEMBRES DES PARTIS POLITIQUES

Un membre du parti CNL blessé en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue au consortium en date du 4 mai 2020 indique qu'en date du 2 mai

2020, vers minuit, sur la colline Rugasa, commune Bugabira, province Kirundo, Fabien Nindorera, membre du parti CNL a été attaqué à son domicile et blessé au niveau du bras par un groupe de 15 Imbonerakure. Selon des sources

sur place, il a été accusé d'avoir quitté le parti des policiers. CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL.

Affrontement entre militants du parti CNDD-FDD et ceux du parti CNL en commune Ntega, province Kirundo

En date du 3 mai 2020, après un meeting du parti CNL, sur la colline Rukore, commune Ntega, province Kirundo, Ntirenganya alias Rudende,

Un membre du parti CNL blessé en commune Bugabira, province Kirundo

Affrontement entre militants du parti CNDD-FDD et ceux du parti CNL en commune Ntega, province Kirundo

Menace et intimidation des membres du parti CNL en commune Bukinanyana, province Cibitoke

Intimidation des membres du parti CNL en commune Musigati, province Bubanza

Des actes d'intimidation en commune Rugombo, province Cibitoke

membre du parti CNL, a été roué de coups au cabaret chez Misago par un Imbonerakure. Selon des sources sur places, des échauffourées ont éclaté faisant des blessés des deux côtés notamment Joseph Minani, Macumi, Claude Havyarimana, Cyrille Kabura, Nsengiyumva et Nsengiyumva Claude qui ont été hospitalisés au CDS Runyankezi. Les mêmes sources ajoutent que plusieurs responsables du parti CNL dont Juvénal Sinibagiye, Juvénal Ntatinurugamba, Déo Ndayizeye, Sébastien Minani alias Masando, accusés d'avoir attisé le feu, ont été arrêtés par

Menace et intimidation des membres du parti CNL en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 3 mai 2020, sur la colline Mikoni, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Commissaire de Police Chef Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR, a injurié Joseph Manarakiza et le surnommé Giswi, tous mobilisateurs du parti CNL qui rentraient du meeting tenu à Mikoni. D'après des sources sur place, il a ordonné à Giswi de lui apporter sa carte d'électeur afin qu'il puisse aller voter pour lui au moment opportun.

Intimidation des membres du parti CNL en commune Musigati, province Bubanza

En date du 3 mai 2020, après l'ouverture des activités de campagne, sur la colline



Muyebe, commune Musigati, province Bubanza, Térance Nzoyisaba, chef de zone Muyebe, a émis des convocations intempestives d'intimidation aux responsables du CNL dont Justin Niyimpagaritse. Selon des sources sur place, ces convocations ont été systématiquement délivrées pour des raisons d'enquête.

Des actes d'intimidation en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 5 mai 2020, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, Willy Fredy Nduwimana, commissaire communal de Rugombo, a tenu une réunion à l'intention de tous les motards de la commune Rugombo. Selon des sources sur place, un seul point était à l'ordre du

jour, à savoir, identifier tous les motards qui participeront au cortège et au rassemblement du parti CNL qui devait se tenir en date du 6 mai 2020, en présence d'Agathon Rwasa, candidat présidentiel du parti CNL. Selon les mêmes sources, il a aussi annoncé qu'une équipe sera chargée de noter les numéros d'immatriculation de motos et d'identifier les conducteurs de taxis vélos qui oseront participer à ce rassemblement et une amende de 100 000 Fbu sera exigée aux récalcitrants. Signalons qu'en date du 6 mai 2020, ce commissaire en compagnie des policiers et des Imbonerakure munis des bâtons sont venus frapper des membres du parti CNL qui participaient à la campagne électorale au stade de Rugombo.

Quatre membres du parti CNL blessés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural



En date du 4 mai 2020, sur la sous-colline Buhomba, colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Déo Kubwimana, Roger Rwajekera, Asmani Sijebishimikije et Thierry Ntahomvukiye, membres du parti CNL, ont été blessés par Gaston Singora, chef de zone Maramvya et responsable zonal des Imbonerakure, en complicité avec des Imbonerakure Ibrahim Bizimana alias Mafyeri, Nshimirimana alias Shimwe, les pré-nommés Denis et Jean de Dieu. Selon des sources sur place, ces membres du parti CNL

étaient en campagne électorale sur cette colline lorsqu'ils ont été attaqués par des Imbonerakure munis de gourdins.



Un Imbonerakure blessé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue au consortium en date du 4 mai 2020 indique qu'en date du 30 avril 2020, sur la

colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le pré-nommé Médard, Imbonerakure, a été blessé par un militaire de la position de cette localité. Selon des sources sur place, à cette date les membres du parti CNDD-FDD ont organisé une campagne électorale sur la colline Kigwati I et II où

Quatre membres du parti CNL blessés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Un Imbonerakure blessé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Attaque d'un véhicule des membres du parti CNL en commune Bugabira, province Kirundo

était prévue la campagne électorale du parti CNL. Les membres du parti CNL ont cherché une autre place sur la colline Kigwati I au terrain de football communément appelé Kwidigi et les membres du

parti CNDD-FDD les y ont rejoints pour les agresser. C'est ainsi que les militaires qui étaient sur place sont intervenus. Un Imbonerakure Médard a tenté d'arracher le fusil à l'un des militaires quand son collègue l'a blessé au niveau de la tête.

Attaque d'un véhicule des membres du parti CNL en commune Bugabira, province Kirundo



En date du 7 mai 2020, sur la colline Kiri, zone Kiyonza, commune Bugabira, province Kirundo, un véhicule de type Jeep Land Cruiser à bord duquel se trouvait Euphrasie Mutezinka, membre du parti CNL et députée de la Coalition Amizero y'Abarundi, élue dans la circonscription de Kirundo a essayé des jets de

pierres lancées par un groupe d'Imbonerakure lorsqu'elle rentrait de la campagne sur cette colline. Selon des sources sur place, le pare-brise de ce véhicule a été cassé et Siméon Kwizera, membre du

parti CNL qui était à bord, a été blessé au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Clémence Mukaruzima, candidate aux élections sénatoriales ainsi que Réverien Banteyubwoba, Anatole Karorero, Jean Baptiste Rugemintwaza, Fébronie, Josélyne Mukawura, Godeliève Muhongayire, tous candidats aux élections législatives étaient également à bord

de ce véhicule.

Affrontements entre des membres du parti CNDD-FDD et du parti CNL en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 7 mai 2020, sur la colline Muramba, à côté du Lycée Muramba, des militants du parti CNL en route vers la colline Gasenyi, commune Mwakiro pour y battre campagne se sont affrontés avec des membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Gervais, vice-président du parti CNL en commune Buhinyuza, a été frappé au niveau de la tête par Shabani Nimubona, représentant provincial de la ligue des jeunes Imbonerakure en compagnie des jeunes Imbonerakure sur l'ordre de Balthazar, chef de zone Gasave. Par la suite, il l'a livré à un groupe d'Imbonerakure qui l'ont frappé avec des bâtons sur tout

le corps. Les mêmes sources indiquent que, Shabani participait dans une campagne électorale du parti CNDD-FDD sur la colline Muramba. Les militants du parti CNDD-FDD ont cassé et déchiré en mille morceaux la photo du président du parti CNL, Agathon Rwasa. Par après, ils ont sommé les membres du parti CNL de rebrousser le chemin, faute de quoi, ils pourraient être traqués s'ils se hasardaient de continuer à battre campagne sur le terrain suffisamment occupé par le parti au pouvoir.

Des motos saisies en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 9 mai 2020, sur la colline Ruhehe, zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, Renée Mukandori, administrateur de la commune Bugabira, a empêché les motards de travailler et a saisi trois motos appartenant à

Affrontements entre des membres du parti CNDD-FDD et du parti CNL en commune Buhinyuza, province Muyinga

Des motos saisies en commune Bugabira, province Kirundo

Interdiction de meetings du parti CNL en commune et province Kirundo

François Kubwayo, Raymond Igiraneza et Juvénal Ngarambe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir participé au meeting du parti CNL dans la commune voisine de Busoni, en date du 8 mai 2020.

Interdiction de meetings du parti CNL en commune et province Kirundo

Interdiction de meetings du parti CNL en commune et province Kirundo

En date du 10 mai 2020, sur la colline Bugera, zone Kirundo rurale, commune et province Kirundo, Kabura, chef du poste de police dans cette zone, a empêché tout meeting du parti CNL dans cette localité. Selon des sources sur place, il a annoncé que cette décision est en vigueur jusqu'à la fin de la campagne électorale et a saisi le matériel de sonorisation du CNL.

II.2. DES DESTRUCTIONS MECHANTES LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE

Des maisons des membres du parti CNL détruites en commune Nyamurenza, province Ngozi

En date du 2 mai 2020, sur la colline Kinyovu, commune Nyamurenza, province Ngozi, quatre maisons appartenant aux membres du parti CNL

ont été détruites par des jeunes Imbonerakure après un meeting électoral tenu en date du 1^{er} mai sur cette colline.

III. LES FAITS MARQUANT LA PARTIALITE DES ORGANES DES ELECTIONS ET AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES

III. 1. FRAUDES DANS LA CONSTITUTION DES LISTES DES MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE

Des candidats du parti CNDD-FDD aux conseillers communaux, membres des bureaux de vote

En provinces Karuzi et Muyinga, des membres du parti CNDD-FDD candidats aux conseillers communaux ont été enrôlés par la CECI au poste des membres des bureaux de vote.

A titre illustratif,

En province Karuzi

- ◆ Sur la colline Karunyinya, commune Buhiga, Emmanuel Niyongabo, directeur de l'ECOFO Karunyinya et candidat aux conseillers communaux, est président du bureau de vote n°3 de l'ECOFO Karunyinya.

- ◆ Sur la colline Rwingoma, commune Buhiga, Ziada Uwamahoro, directrice de l'ECOFO Mwoya et candidate aux conseillers communaux de la colline Rwingoma, est présidente du bureau de vote n°4.
- ◆ Sur la colline Rwingoma, Robert Mpa-wenayo, Imbonerakure de la même colline, enseignant dans la commune Shombo et candidat aux conseillers communaux de Rwingoma, est membre du bureau de vote n°3.
- ◆ Sur la colline Rwingoma, Elysée Mbazumutima, responsable des Imbonerakure de la dite colline, enseignant à l'ECOFO Nzibari-

FRAUDES DANS LA CONSTITUTION DES LISTES DES MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE

ba et candidat aux conseillers communaux, est président du bureau de vote n°3.

bureau de vote No 3 à l'ECOFO Murehe située sur la colline Murehe.

En province Muyinga

- ◆ Sur la colline Butirabura, Tharcisse Ntahomvukiye et Gabriel Bitahukize, candidats aux conseillers communaux de la commune Gasorwe, sont des présidents des bureaux de vote sur ladite colline.
- ◆ En commune Butihinda, Symphorien Ndayisaba est candidat aux élections communales et est en même temps président du

N°	Catégorie	NOM DE CANDIDAT (DES CANDIDATS)	DATE D'INSCRIPTION
1	YANGARA	1. BUKURUKA ARI COMTE 2. NDAYIMUNYU COMTE 3. NYUMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
2	KAMARANAGAMBO	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
3	MAKAMBA	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
4	BUTIHINDA	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
5	MUYINGA	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
6	NGARA	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
7	BURUNDI	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04
8	MUYINGA	1. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 2. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 3. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 4. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 5. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU 6. NDAYIMUNYU BISHIMAMUTU	1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04 1991/04

III.2. LES RESPONSABLES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES QUI EXHIBENT LEUR PARTIALITE

III.2.1. La Justice

Procès des membres du parti CNL en commune et province Makamba

En date du 8 mai 2020, au TGI Makamba au cours de deux procès, des membres du parti CNL ont été condamnés. Un premier procès concernait Ezéchiel Nahayo, membre du parti CNL, originaire de la colline Musanga, commune et province Makamba, qui a été condamné à 1 an de prison ferme dans un jugement en flagrance. Ce membre du parti CNL était accusé de faux et usage de faux par le TGI de Makamba et d'utiliser une carte qui n'a pas été conçue par la CENI. Cette carte comportait la photo du seul candidat Agathon Rwsa aux présidentielles du 20 mai 2020 tandis que celle élaborée par cette commission comporte les photos de tous les candidats. Un autre procès en flagrance était celui de 7 militants de ce même parti, tous originaires de la colline Mugutu de la même commune de Makamba. Gérard Ndayishimiye, Émile Nimubona, Daniel Nshimirimana et Paul Minani ont été con-

damnés par le TGI de Makamba à une peine de 2 ans de prison ferme, une amende de 200 000 Fbu chacun et une indemnité pour le dédommagement des jeunes des comités mixtes de sécurité. Cette sentence a été prononcée après que le siège ait modifié la qualification initiale de l'infraction de « tentative d'assassinat » en « coups et blessures volontaires ». Pourtant, les condamnés avaient plaidé non coupables en soutenant qu'ils étaient en situation de légitime défense contre des Imbonerakure qui ont attaqué leurs ménages. Ce groupe d'Imbonerakure était dirigé par Prosper Nduwamahoro, chef de zone Gitaba. En revanche, Léonidas Nayumuremyi, leurs pères Hatungimana et Mechack Nkurunziza ont été acquittés par le parquet. Signalons que la partie civile a comparu sans assistance d'un avocat. Les responsables du CNL disent que leurs militants vont interjeter appel. Au total 46 militants du CNL ont été interpellés depuis le début de la campagne électorale selon les responsables du CNL en province Makamba.

III.2.2. La Police

La Constitution de la République du Burundi, en son article 250, prescrit la neutralité des forces de défense et de sécurité en matière politique. Pourtant, depuis le début de la campagne électorale le 27 avril 2020, le Commissaire de Police Chef Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR et natif de la zone Ndora, commune Bukinyana, province Cibitoke, a hissé des drapeaux du parti CNDD-FDD à sa résidence natale sur cette colline.

Dans une conférence de presse tenue en date du 12 mai 2020 où il dressait un deuxième rapport hebdomadaire sur l'état de la sécurité pendant la campagne électorale, le porte-parole du Ministère de la Sécurité Publique, l'Officier de police principale de 1^{ère} classe (OPP1) Pierre Nkurikiye, a accusé ostensiblement les membres du parti CNL d'être responsable de 95% des cas de violences électorales contre ceux du CNDD-FDD, parti au pouvoir.

Pierre Nkurikiye a imputé aux membres du parti

CNL des exactions telles que des coups et blessures volontaires, des destructions des champs, démolitions et incendies des enclos et blocages des membres du parti CNDD-FDD.

Dans sa conférence de presse, Pierre Nkurikiye a tenu à souligner que tout acte de violence sera réprimé et que le chaos de 2015 ne reproduira pas. Il a indiqué que les moyens et le matériel pour l'étouffer sont disponibles et a demandé à la police de redoubler de fermeté face au comportement violent de certains militants et leaders en campagne électorale.

En revanche, en date du 13 mai 2020, Térance Manirambona, porte-parole du parti CNL a souligné que ces accusations sont biaisées et non fondées. Il s'est inscrit en faux contre le traitement illégal et différent des membres des partis politiques en compétition électorale où le porte-parole du Ministère de la Sécurité Publique n'a pas mentionné les membres du parti CNL tués, torturés ou arrêtés arbitrairement.

III.2.3. La CENI

La CENI est un organe régulateur neutre des élections. Néanmoins, des irrégularités et des manquements ont été déjà observés dans la mise en œuvre de ses obligations en ce qui concerne notamment :

- Le non affichage du fichier électoral ;
- La gestion des différends ;
- La partialité dans la mise en place des bureaux bureau de vote.

Selon l'article 40 du code électoral, il est prévu que les membres des bureaux de votes soient désignés dans le respect des équilibres politiques, ethniques et de genre parmi les électeurs inscrits au rôle dudit bureau. Ainsi, pour les 5 membres d'un bureau de vote, la commission doit tenir compte de tout le monde.

Or, selon le président de la CENI, dans un point de presse animé en date du 13 mai 2020, Pierre Claver Kazihise, a indiqué que la plainte des leaders des partis politique arguant qu'ils n'ont pas de représentants dans les bureaux de vote n'est pas fondée. Selon lui, il est impossible que tous les partis politiques et coalitions de partis intervenant sur la scène politique burundaise ainsi que les 61 indépendants puissent avoir chacun un membre dans chaque bureau de vote.

Concernant le fichier électoral qui n'a pas été rendu public, Kazihise a déclaré qu'il n'y a pas d'exigence légale de le publier. Il a souligné par contre que seule la liste électorale est disponible pour celui qui veut la consulter. Il a également indiqué que l'affichage de cette liste sur chaque bureau serait une tâche compliquée mais que ces

La CENI (suite)

listes sont entre les mains des présidents des bureaux de vote. Cela fait présumer que les listes des électeurs seront truquées et que la CENI est consciente qu'il n'y a pas de recours possible le jour du scrutin.

A propos de la plainte sur les cas où les candidats aux élections font partie des membres du bureau de vote, Kazihise estime que la plainte

est fondée mais la CENI n'a pris aucune mesure pour statuer sur les cas constatés bien qu'elle ait elle-même reconnu avoir enregistré un cas de la CEPI Muyinga où un candidat était aussi membre d'un bureau de vote.

IV. DE LA POLITIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Des écoliers forcés de participer dans des meetings électoraux



En date du 5 mai 2020, au Lycée communal Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Tharcisse Ntashavu, directeur du premier cycle fondamental et Alfred Havyarimana, chef du personnel de la DCEFTP Bugendana, accompagnés de Claude, un Imbonerakure de ce même

Lycée, se sont introduits dans les classes en intimant aux élèves l'ordre de voter, pour ceux qui sont en âge de voter, le candidat du parti CNDD-FDD Evariste Ndayishimiye.

En date du 13 mai 2020, des membres du parti CNDD-FDD dont Athanase Hatungimana, alias Cokoroko, intendant à la présidence de la République, ont tenu une campagne électorale dans la localité de Kigabiro, commune Songa province Bururi. Selon des sources sur place, ils ont ordonné la fermeture des écoles de la localité et ont forcé les élèves à prendre part aux activités de propagande politique du parti CNDD-FDD. Les élèves de certaines

écoles ont résisté mais ceux de l'ECOFO Manyoni ont participé à ces activités, après avoir interrompu leurs cours.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring électoral des violations des droits de l'homme déplorent l'intolérance politique marquée par des tueries, des enlèvements, des tortures, des arrestations illégales, des attaques et des affrontements entre des membres des partis politiques ainsi que des activités politiques en milieu scolaire.

Ces organisations sont préoccupées par la partialité, l'inaction et la complicité des agents de sécurité face aux faits sécuritaires liés à la campagne électorale et la confusion pour des fonctionnaires d'institutions de l'Etat de leurs fonctions avec leur tendance politique.

Ces organisations sont également préoccupées par les attitudes de la CENI et ses démembrements face à cette situation très critique qui s'observe sur tout le territoire du pays.

Face à cette situation très préoccupante, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium recommandent :

A la CENI

De prouver son indépendance en faisant face à tous ces défis relevés,

Au Gouvernement du Burundi

De jouer pleinement son rôle de protéger la population sans distinction,

De traduire en justice tous les auteurs des violations des droits de l'homme observées,

Aux corps de défense et de sécurité

D'œuvrer au service de la population burundaise en assurant la sécurité pour tous sans parti pris,

Aux membres des partis politiques

De faire preuve de retenue et de tolérance politique pour des élections apaisées et libres,

Aux jeunes des partis politiques

D'éviter toute sorte de manipulation et de s'abstenir des comportements violents,

A la population

De rester sereine et solidaire et ne pas céder aux sollicitations divisionnistes.

*Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME :
Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : cosome.cosome@gmail.com . Consultez aussi les sites web :
www.cosome.org, www.ligue-iteka.bi, www.forscburundi.org, www.sostortureburundi.org, www.aprodhasbl.org
& www.acatburundi.org*